

robert lafont  
**autonomie**  
de la région à l'autogestion



Extrait de la publication



**idées/gallimard**









*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous les pays.*

© *Éditions Gallimard, 1976.*



## AVANT-PROPOS

### *Pour entrer en lice*

On pouvait encore le 23 août 1975, parler de l'incident sanglant d'Aléria comme d'un événement très regrettable dont auraient été responsables une « poignée » d'agitateurs. Mais il fallait être bien ignorant du feu qui couvait en Corse depuis une dizaine d'années que la situation coloniale de l'île avait été dénoncée, que pour la combattre des actions pacifiques ou violentes avaient été entreprises, que la jeunesse se mobilisait d'espérances autant que de protestations autour de la revendication d'autonomie, qu'en définitive une vague de conscience nationale résurgente s'exaspérait contre la digue d'indifférence élevée par le pouvoir parisien et consolidée par les clans politiques locaux.

Ignorants, la plupart des Français l'ont été, tout comme jadis ils ignoraient, avant les révoltes, les bouillonnements souterrains de l'opinion dans le défunt Empire.

Depuis Aléria, l'ignorance est plus difficilement



entretenu. En Corse une majorité de sympathies s'est dégagée autour de l'action de l'A.R.C. interdite. Dans la grève déclenchée contre la répression une mobilisation quasi unanime de la population s'est faite. Il apparaît dans les sondages qu'une très forte minorité de Corses est d'ores et déjà favorable à l'autonomie dans le cadre de la République française<sup>1</sup>. Dans toute la France l'attention est soudain éveillée : les articles de presse, les émissions de radio et de télévision se sont multipliés.

Les événements de Corse, tout le monde peut le savoir maintenant, se relie au malaise général engendré par une vieille centralisation administrative devenue insupportable, à ce qu'on peut appeler désormais, sans crainte de dénégations trop véhémentes, la crise de la démocratie en France. De plus en plus nombreux sont les partis et les hommes qui reconnaissent que la participation des citoyens au pouvoir passe par la libération des collectivités locales. Sur ce sujet l'autorité d'anciennes déclarations de de Gaulle rencontre les aveux du président actuel de la République. Jacques Chaban-Delmas se déclare en faveur d'Assemblées régionales élues au suffrage universel direct, ce que la gauche avait déjà

1. 38 % des personnes interrogées, selon le sondage du 30 août publié dans *Le Nouvel Observateur* du 8 septembre 1975. Il faut y ajouter les 3 % d'indépendantistes qui se révèlent à cette occasion.

inscrit au Programme commun; l'idée du « pouvoir régional » émise naguère par Jean-Jacques Servan-Schreiber n'est pas abandonnée sur le front le plus avancé de la pensée néo-capitaliste. La France que le référendum de 1969 avait réveillée vaguement « régionaliste », se défie de plus en plus ouvertement de la tradition centralisatrice soutenue par des pouvoirs successifs, et penche au moins pour son assouplissement <sup>1</sup>.

Aléria marque aussi l'émergence du phénomène minoritaire dans la masse trop longtemps présentée compacte de l'unité nationale. Les publications sur ce sujet ont été assez nombreuses et assez répandues pour qu'il ne soit plus possible de méconnaître l'existence en France de sept populations linguistiquement et culturellement différenciées : outre la Corse, Euskadi-Nord, la Catalogne-Nord, l'Occitanie, l'Alsace-Lorraine germanique, le Pays flamand, la Bretagne. D'après le recensement de 1975, les régions ainsi concernées sont le cadre de vie de 18 millions de personnes. Plus d'un Français sur trois serait-il un minoritaire qui s'ignore, ou qui s'ignorait? La question vient en Conseil des ministres le 3 décembre 1975 et le grand maître de l'Université, en

1. D'après un autre sondage (*L'Express*, 15 septembre 1975), entre 61 et 67 % des Français, suivant les secteurs de l'économie envisagés par le questionnaire, placent leur confiance dans des instances régionales pour une meilleure gestion des affaires publiques.

affirmant que la reconquête des langues et cultures régionales est une revendication de la jeunesse, propose à l'État un renversement de politique linguistique : « Désormais, l'État reconnaîtra l'existence des langues vernaculaires et des dialectes, leur dignité, leur diversité. Il en favorisera le maintien. »

Certes le ministre use d'adjectifs prudents. Il ne saurait parler de langues *minoritaires*. Il ne saurait envisager à plein le problème de « minorités nationales ». Mais qui s'y trompe? C'est parce qu'une revendication nationalitaire est devenue pressante qu'on lui offre un champ réduit de satisfactions en la dépouillant de sa signification historique décisive. Tout le monde sait bien que cette réussite décalée a été acquise non seulement par les longs efforts des organismes culturels — il serait injuste de minimiser leur importance —, mais aussi et peut-être surtout par ce déplacement du culturel au politique que l'on constate dès le début des années 60 en Bretagne et en Occitanie, un peu plus tard en Corse. Les luttes sociales en fournissent partout l'occasion; ce sont elles qui accréditent les analyses du « colonialisme intérieur ». Ce sont elles qui finalement arrachent la revendication linguistique à l'académisme de la « maintenance ». Parce que le combat des paysans du Larzac et celui des viticulteurs languedociens a pris des couleurs culturelles occitanes, on doit maintenant jusqu'au sein du

pouvoir comprendre que la langue d'oc mérite le respect. Aléria annonce d'un même coup d'alarme que les masses populaires corses ont été marginalisées par le développement de la côte est de l'île, que cette île est une terre historiquement conquise et colonisée, mais aussi que la langue corse existe et a le droit à l'enseignement.

Nous en sommes là. Il est devenu bien difficile de ne pas voir que la décentralisation est désormais inévitable, et de ne pas se dire, même si c'est en secret, que la décolonisation franchit la Méditerranée.

A cette double évidence d'histoire le gouvernement, en 1975, a dû s'affronter. Comment s'étonner qu'il l'ait fait en rusant avec l'opinion, en mariant générosité de surface et résistance profonde? Au terme de l'année le président de la République a jugé l'émotion de la fin d'été suffisamment éteinte pour passer de la résistance dilatoire au refus. Nous voici maintenant avertis que la décongestion de l'appareil administratif français ne libérera pas les régions, mais tentera de vivifier commune et département. Une période de réflexion commence, qui durera une dizaine d'années, au cours de laquelle les Français devront se préparer à choisir entre l'éprouvé, le département, et l'inconnu, la région. Sans doute le chef de l'État veut-il ainsi désamorcer un mouvement qui devient menaçant.

Menaçant pour qui? Le dernier carré des

centralisateurs impénitents proclame volontiers ces temps-ci la France en danger. Il suffit d'approcher les militants du régionalisme et des minorités nationales pour reconnaître que la revendication d'indépendance est chez eux très fugitive, rare et en tous les cas sentimentale : c'est une sorte de « désespoir de la France ». Sagement, la plupart demandent l'autonomie, ce qui va chez certains, non chez tous, jusqu'à une revendication de France fédérale<sup>1</sup>.

Non, la France n'est pas en danger. Mais il est vrai qu'elle est en question : comme société autoritaire, toujours moulée dans le corset que lui avait fixé la pensée bonapartiste, et comme société de l'inégalité, — inégalité des chances sociales et inégalité des chances territoriales. Et parce que la question est profonde, parce qu'elle vient de loin dans le temps, parce que l'évolution économique actuelle l'exaspère, parce qu'elle n'est pas le fait d'esprits spéculatifs, mais qu'elle implique une décision quant à l'avenir des Français, on ne voit pas qu'elle puisse être si facilement écartée.

Prévoyons en alternance la pression populaire et la demi-acceptation ou le demi-refus du

1. Curieusement et implicitement, le 4 décembre 1975 le président de la République se référait au fédéralisme lorsqu'il comparait la taille des régions françaises à celle des *Länder* allemands. Il oubliait ainsi de présenter comme possible une simple régionalisation à l'italienne!

pouvoir, des moments d'avancée et des périodes de gel sur une évolution inéluctable : nous entrons dans une ère de modification de la France.

Pour nous, cette modification part d'une mise en accusation du système capitaliste et engage à une construction socialiste. Tout simplement parce que nous croyons que le responsable du dépérissement non tant des régions françaises que des sociétés régionales est double : le capitalisme autant que l'État centralisé. Le colonisateur est à chercher dans cette alliance, à dénoncer sous ces deux faces. En cela, nous sommes bien d'accord avec la majorité des mouvements qui se disent « de décolonisation » à l'intérieur de l'hexagone. Nous croyons illusoire une autonomie qui ne serait pas de contenu socialiste.

C'est sans doute là une raison déterminante du refus gouvernemental. Décentraliser, régionaliser et même fédéraliser la France serait officiellement beaucoup plus concevable, si cette opération pouvait être menée à bien sans que soit mis à mal le système économique et social dont l'État unitaire a été l'excellent outil !

En affirmant cela, nous nous situons « à gauche », ce qui constitue dans la conjoncture actuelle un engagement politique clair.

Avec la gauche française notre accord n'est cependant pas une donnée irréfléchie. Nous n'ignorons pas que la tradition qu'on dit jacobine

pèse encore sur elle. Nous avons vu en Corse quelle peine elle avait à comprendre le phénomène autonomiste<sup>1</sup>. Nous reconnaissons toutes les insuffisances du Programme commun sur le thème des régions. Nous accusons même parfois cette gauche de favoriser par ses réticences un poujadisme régional toujours disposé à occuper le terrain qu'elle abandonne.

Mais c'est de son côté que demeure l'ouverture, que l'espoir est toujours possible. C'est au sein des forces anticapitalistes que doit se développer le débat sur l'avenir régional, sur l'avenir français. Il n'a pas d'autre lieu.

\*

Ce petit livre est écrit dans la seule intention de favoriser et de nourrir ce débat.

C'est, si l'on veut bien accepter ce terme, un livre d'auteur. On n'y verra pas la projection directe d'un programme d'organisation.

Nous avons participé comme initiateur à l'histoire du Comité occitan d'Études et d'Action entre 1962 et 1969, puis comme militant à celle de Lutte occitane entre 1970 et 1974, enfin nous avons été à l'origine des comités *Volèm viure al país*. Nous devons beaucoup à ces trois moments de l'occitanisme, dont le premier seul est versé au

1. On pense au peu d'échos dans les partis de gauche de l'ouvrage capital du Front régionaliste corse, *Main basse sur une île*, Martineau, éd. 1973.

passé. La plupart des idées ici exposées en proviennent.

Mais elles sont avancées sous la seule responsabilité d'une signature<sup>1</sup>; et d'autant plus aisément, nous semble-t-il, utilisables en un débat.

Il est toujours malvenu de se citer soi-même. Mais cela permet d'économiser les redites. Il faut donc signaler que nos propositions actuelles prolongent les analyses présentées dans *La Révolution régionaliste* (Gallimard, 1967) et *Décoloniser en France* (*ibid.*, 1971) pour ce qui est du « colonialisme intérieur » français et des déséquilibres régionaux en Europe, dans *Sur la France* (*ibid.*, 1968) pour ce qui est de l'histoire et des minorités nationales. Plus particulièrement, le projet politique que nous énonçons aujourd'hui trouvait une première esquisse dans *Décoloniser en France*.

Il faut évidemment tenir compte de la pesée des faits sur l'idée : c'est ainsi que le concept de « propriété régionale », qui a rebondi à propos de l'affaire Lip et que des socialistes de nos amis ont fait leur<sup>2</sup>, se présente ici nécessairement dans son

1. Nous devons cependant beaucoup à nos amis qui ont bien voulu nous lire avant la publication et nous proposer ajouts et corrections : Fernand Lebrat (qui insista beaucoup pour que ce livre fût écrit), Gaston Bazalgues, Yvon Bourdet, Françoise Jouanna, Guy Martin, Yves Person et Aimé Serre. Qu'ils en soient ici remerciés.

2. Cf. Louis le Pensec et Dominique Taddei, *Pour l'autogestion régionale*, *Le Monde*, 22 octobre 1975.



aspect de 1975 ; la définition d'une petite circonscription d'aménagement de l'espace, le « pays », profite du travail récent des géographes et de la réflexion sur l'échelon communal de la vie publique.

Deux termes s'imposent à nous maintenant : *autonomie, autogestion*.

Nous n'avons guère employé le premier avant 1971. Nous ne pouvons plus l'éviter. Il est le plus commode pour définir ce que nous avons en vue : un approfondissement de la démocratie. Autonomiste déclaré, nous voudrions prouver que l'autonomisme n'est ni un objet de scandale interdit à la discussion, ni une régression idéologique dont seraient coupables des rêveurs passéistes, ni un romantisme étranger aux problèmes concrets que doit résoudre une société moderne, ni une entrave mise au progrès social par la ségrégation de petites unités géographiques. L'autonomisme n'est ni un séparatisme, ni un provincialisme, ni un micro-nationalisme. Il n'enferme, ni n'entrave ni ne bloque rien de la démocratie, rien de la vie moderne. Ce qui est fermé, verrouillé, bloqué, archaïque, c'est la société française qu'il propose de transformer.

Il ne faudrait pas nous accuser de céder à une mode de la gauche française parce que nous en venons ici, pour la première fois, à parler d'*autogestion*. Nous avons longtemps hésité à le faire, tant le sujet nous paraissait difficile,

controversé, à la fois nourri de nouvelles réflexions très solides et obscurci d'adhésions étourdies. Si nous nous y sommes résolu, c'est parce que nous avons cru, à un certain moment de l'élaboration d'un projet régional, que la région socialiste, appuyée comme on le verra sur la promotion du pays, était une clef possible du problème de l'autogestion, pris au plus large.

Concrètement, nous croyons que si l'on mettait en place les structures régionales avancées que nous préconisons, un processus de construction socialiste serait inauguré, qui pourrait mener à ce qu'on entend par société autogestionnaire.

Structures régionales, société autogestionnaire : nous ne nous dissimulons pas qu'une distance opère entre ces deux pôles et tend à les disjoindre, comme un réformisme d'un côté, une visée révolutionnaire de l'autre.

Mais nous prenons le risque de cette distance, parce qu'opératoire précisément. En l'état actuel de la vie politique française et européenne, malgré la violence qui couve dans tout le corps social et qui se libère parfois en explosions de colère régionale, il paraît exclu que l'autogestion puisse apparaître sur une table rase. Nous ne sommes pas en 1919 : nous ne vivons pas la fin apocalyptique des Empires dans l'achèvement d'une guerre mondiale; nous ne pouvons penser reconsidérer les sociétés européennes à partir de la création spontanée de Conseils ouvriers. L'affaire du

Portugal vient de montrer la difficulté de construire aujourd'hui un neuf absolu sous la contrainte des équilibres internationaux. Il nous faut donc bien accepter cette médiation d'histoire qu'est une réforme institutionnelle, débattue pacifiquement et votée suivant l'usage démocratique. Il nous faut bien proposer une réforme régionale et travailler à la faire accepter.

Mais cette réforme, il faut la concevoir non pas comme une fin, plutôt comme un moyen, comme un déblocage d'avenir illimité. Oserons-nous dire que le réformisme (ou la médiation que les impatients prennent pour un réformisme), s'il réussit ainsi à dégeler l'histoire, peut être explosif?

C'est en ce sens que nous avons, pour cette « entrée en lice », proposé trois moments de réflexion, trois regards : un regard sur l'actualité, sur les forces sociales à l'œuvre qui peuvent soutenir notre projet (*D'où partir?*); un regard sur un projet moyen, raisonnablement concevable aujourd'hui (*Par où passer?*); un regard sur son dépassement (*Où aller?*).

Le premier moment décrit à grands traits les luttes régionales actuelles, il s'efforce d'y trier des promesses d'avenir, d'invention politique, de prospective socialiste; le second use de quelques minuties administratives, il dessine le visage d'une France des autonomies dans un cadre de programme de gauche; le troisième concerne

surtout l'autogestion généralisable, comme une utopie, mais une utopie déjà *présente*, parce que déjà conçue, fiable et mobilisatrice.

Cet ensemble concerne l'ensemble régional français, car l'autonomie et l'autogestion sont des projets pour tous les régionaux. Il concerne aussi les régions françaises où demeure une « minorité nationale » : une même visée pour deux problèmes historiquement liés, que par réalisme nous refusons de disjoindre. Mais naturellement en perspective deux exercices substantiellement différents de l'autonomie.

Il s'agit là pour l'autonomie de favoriser des destins culturels spécifiques.

Comment cela? Répétons que nous proposons un système ouvert. On verra (chap. II et III), comment pour nous une plus ou moins grande autonomie se négocie dans une organisation française (ou européenne) non autoritaire. Les intérêts des sociétés régionales et les vœux des populations doivent en définitive amener aux meilleures solutions, qui ne peuvent être les projections en tout lieu du territoire d'un même schéma abstrait.

Ces idées, nous les avons souvent avancées devant des publics fort divers, de la réunion de village au colloque spécialisé. Nous aimerions que l'impression ne les glace pas. Mobiles, critiquées, reprises et modifiées, nous souhaitons qu'elles nourrissent le progrès démocratique, dans cette





littérature



philosophie



sciences



sciences humaines



idées actuelles



arts



chroniques

## robert lafont: autonomie de la région à l'autogestion

Depuis 1969 le pouvoir en France hésite devant la décentralisation du vieil appareil d'État. Pendant ce temps le malaise régional s'accroît.

A cette charnière du destin français, Robert Lafont confirme ses analyses de 1967 (*La Révolution régionaliste*) et de 1971 (*Décoloniser en France*).

Il les prolonge de vues constitutionnelles, opposant une véritable stratégie de l'autonomisme démocratique et socialiste où l'on passe d'une régionalisation que souhaite maintenant la majorité des Français au projet d'une société autogestionnaire.

Extrait de la publication